

" Je vis ici, alors respecte ! "

Chaque année, **Habitat du Gard** investit 500 000 € (assurances comprises) pour réparer les dégradations volontaires... Autant d'argent en moins pour améliorer vos logements, construire de nouveaux appartements, embaucher de nouveaux gardiens. Ensemble réagissons !

■ Un ascenseur abîmé et la vieille dame doit monter ses courses à pied au dernier étage... Une porte d'ascenseur cassée ou une colonne électrique détériorée et les petits enfants du 3^{ème} sont en danger... Des tags qui salissent l'escalier et on n'ose plus inviter des amis parce qu'on a honte de sa montée d'escalier...

Les gênes occasionnées par les quelques individus qui ne respectent pas ou qui dégradent les espaces communs sont variées.



Les tags : ça gâche la vie



Une montée d'escalier vandalisée...



...remise à neuf par Habitat du Gard

Ensemble, luttons contre les dégradations volontaires

Ensemble, agissons :

Depuis des années, Habitat du Gard mène une politique de lutte contre les dégradations volontaires qui s'est traduite par :

■ Une collaboration à tous les niveaux avec les forces de l'ordre : le Préfet du Gard et le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ont participé à un Conseil d'Administration d'Habitat du Gard pour définir les moyens concrets de mieux lutter contre les incivilités ou l'insécurité.

■ La multiplication des plaintes à l'encontre de ceux qui vandalisent : de plus en plus de personnes (ou les familles dans le cas de mineurs) sont condamnées à payer des amendes ou à effectuer des travaux de réparation suite aux plaintes déposées par Habitat du Gard.

■ L'amélioration progressive des procédures d'entretien ou de réparation : Habitat du Gard réorganise ses procédures d'intervention pour améliorer l'efficacité de la lutte contre les dégradations volontaires.

Jusqu'à présent, nous étions volontairement restés discrets sur cette question mais parce que les dégradations volontaires nous concernent tous, nous décidons donc aujourd'hui d'en parler pour agir ensemble.

■ Une opération d'information et de sensibilisation "Je vis ici alors respecte !" va donc démarrer à travers une campagne d'affichage dans les halls d'entrée des résidences concernées.

■ Vous aussi, mobilisez-vous, agissez ! Parlez-en autour de vous, avec vos proches, vos voisins ou expliquez aux enfants le danger et le coût d'une porte d'ascenseur cassée. C'est ensemble que nous ferons passer ce message pour que chacun vive mieux.

A Galilée par exemple, les locataires se sont organisés pour interpeller, discuter, sensibiliser les personnes qui dégradent leur cadre de vie. **Habitat du Gard** a, pour sa part, repeint le bas des immeubles pour en retirer les tags.

Office-info

Le journal des locataires d'Habitat du Gard



"Je vis ici, alors respecte !":
Une campagne de sensibilisation
pour mieux vivre ensemble

Septembre
2006

Du 1er au 13 décembre,
élisez vos représentants au
Conseil d'Administration
d'Habitat du Gard



Ecrire à Habitat du Gard...

■ Nous vous rappelons que, pour un meilleur traitement de vos demandes, tous vos courriers doivent être adressés au siège d'Habitat du Gard au 92 bis bd Jean Jaurès 30 911 Nîmes cedex 2

Le mot du Président



Madame, Monsieur,

Vivre ensemble est un exercice qui n'est pas toujours facile dans un monde où l'égoïsme, l'individualisme et l'argent l'emportent souvent sur les rapports humains et la solidarité.

Vivre ensemble c'est pourtant simple comme partager des moments de convivialité entre voisins, permettre à chacun de s'exprimer à travers l'art ou la culture, échanger les expériences entre nouveaux venus et anciens habitants... Vivre ensemble c'est tisser des liens entre nous. Tel était l'objectif des nombreuses manifestations organisées ou soutenues par Habitat du Gard, au début de l'été.

Parce que vivre ensemble c'est aussi et surtout se respecter, nous lançons aujourd'hui une campagne de sensibilisation sur le thème : « Je vis ici, alors respecte ! » qui va prendre toute sa place dans notre dispositif de lutte contre les dégradations volontaires.

L'objectif est de faire comprendre que salir ou abîmer les parties communes c'est se pénaliser soi-même mais aussi gêner sa propre famille ou ses voisins et c'est faire payer à tous plus de charges ou plus de loyer. Que ceux qui, par exemple, ont vandalisé toutes les portes d'une même résidence en une seule nuit, prennent conscience que ce sont tous les locataires et donc peut être eux-mêmes ou leurs proches qui vont devoir payer les 25 000 € de réparation, serait déjà un progrès important.

C'est l'objectif de cette campagne de sensibilisation qui complètera notre dispositif de lutte contre les dégradations volontaires : dépôts de plainte, condamnation, réorganisation de nos procédures de réparation...

Vous aussi, vous pouvez améliorer votre quotidien en disant autour de vous : « **Je vis ici, alors respecte !** »

Ensemble, agissons.

Denis Bouad,
Président d'Habitat du Gard



Requalification de la Place Watteau à Pissevin :

1 678 000 € pour améliorer le cadre de vie en attendant la Rénovation urbaine.

Depuis des années, Habitat du Gard se bat pour que le quartier de Pissevin bénéficie d'un programme de Rénovation urbaine au même titre que le Chemin-Bas d'Avignon ou Valdegour. En attendant que ce projet voie le jour, des opérations importantes sont réalisées par Habitat du Gard comme la réhabilitation déjà réalisée des 60 logements situés du 5 au 9 Place Watteau et du 17 au 23 Place Léonard De Vinci (1 000 000 €) et la

requalification en cours de la Place Watteau. L'objectif est de renforcer la sécurité des abords des immeubles, de transformer le paysage urbain issu « d'un urbanisme de dalle dépassé » et de faciliter l'accès des locataires à leur véhicule.

Une fois les travaux terminés, une nouvelle place donnant sur le jardin rue Daumier, des locaux pour les associations et des entrées d'immeuble entièrement réaménagées, s'offriront aux habitants.



Réhabilitation à Sabatot à Saint-Gilles : 26 000 € par logement.

■ La réhabilitation des 112 logements rue Alphonse Daudet et avenue de Camargue est achevée. Après plus d'un an de travaux et près de 3 millions d'euros investis, les locataires bénéficient d'appartements transformés : peinture, faïences, douche ou baignoire, toilettes, lavabo, plomberie, menuiseries et électricité, chauffe-eau au gaz naturel... Tout a été refait ou remplacé. Les façades des bâtiments, les montées d'escaliers, l'accès aux immeubles ont également été refaits.



Habitat du Gard, partenaire des initiatives prises dans les quartiers :



■ A Valdegour, le Centre Médico-Social du Conseil général a organisé, en partenariat avec les autres structures institutionnelles et les associations, une "journée des nouveaux arrivants" qui a connu un grand succès. Au programme : des stands des associations du quartier ou des institutions, des ateliers pour les enfants, un spectacle assuré par l'Ecole du Cirque.

L'objectif de cette journée était de mettre en avant les énergies positives d'un quartier trop souvent stigmatisé. Et ça a marché : les habitants se sont mobilisés pour accueillir les nouveaux arrivants. Il y eut des moments forts de solidarité entre nouveaux et anciens du quartier.



■ Au Mas de Mingue, le 4^{ème} " Festival du Mas " s'est déroulé les 17 et 19 mai, sous l'impulsion des associations Quartier Libre et Champ de Lire qui oeuvrent dans le quartier autour de l'écriture et de la lecture. Le festival permet au public, venu de tout Nîmes, de découvrir des moyens d'expression variés en proposant une palette d'ateliers (calligraphie chinoise et arabe, écriture, arts plastiques, argile, danse, peinture, musique...) et de spectacles (contes, marionnettes, poésie, cirque). Il est le fruit de la mobilisation des habitants et des associations du quartier, mais aussi du soutien des partenaires institutionnels.



Pour ne pas perdre votre Allocation Logement :

Déclarez vos revenus à la CAF

■ Si vous bénéficiez de l'Aide Personnalisée au Logement (APL), vous devez impérativement, si vous ne l'avez pas déjà fait, déclarer à votre Caisse d'Allocations Familiales vos revenus de l'année 2005 ainsi que les revenus des personnes qui vivent à votre domicile.

Attention, si vous oubliez, votre allocation sera suspendue et votre loyer sera intégralement à votre charge. **Contactez donc rapidement la CAF du Gard au 0820 25 30 10**

Brèves...

A Sauve, les 22 logements des Sauges Fleuries 1 vont bénéficier d'un programme de réhabilitation complet : réfection de l'électricité, installation du chauffage central individuel au gaz, création de colonnes gaz dans les montées d'escaliers, peinture des salles de bains et des WC, installation de menuiseries PVC, réfection des façades...

La réhabilitation coûtera 555 000 € soit 25 000 € par logement.

Une consultation d'architectes a été lancée pour transformer entièrement dans les prochaines années, la Coronelle à Bagnols-sur-Cèze. L'objectif est d'offrir à tous les locataires actuels des villas et des immeubles, un cadre de vie et des prestations de bien meilleure qualité. Le projet se fera en plusieurs étapes et devrait débuter par la construction de maisons de ville avec terrasse ou jardin et tous les éléments actuels de

confort. Les familles qui résident à la Coronelle seront bien sûr prioritaires pour être logées dans les nouvelles constructions et leurs frais de déménagement et de compteurs seront intégralement pris en charge par Habitat du Gard.

Restructuration des Cèdres à Bagnols-sur-Cèze : les études vont commencer. Habitat du Gard a lancé une consultation pour choisir les prestataires (architectes et urbanistes) qui vont mener les études préalables aux travaux de restructuration de la résidence les Cèdres. Ces études dresseront un état des lieux très précis, élaboreront un programme d'intervention globale et proposeront un schéma d'aménagement et un planning de réalisation des travaux. Le cahier des charges fixe comme objectif prioritaire de garantir une qualité de vie qui corresponde aux attentes des locataires.

Ci-dessous, l'étrange spectacle d'une nacelle dressée au-dessus du vide pour la réalisation des travaux de façade et de reprise des dalles des balcons du 2 au 6 rue Duguay Trouin au Chemin-Bas d'Avignon.

